

Association Chats d'Òc du Castéra
Mairie - Le Village
31530 LE CASTERA
<https://chatsdocducastera.fr/>
chatsdocducastera@outlook.com



COMPTE RENDU ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE le 23 janvier 2022, à la salle des fêtes de Le Castéra

Membres ou invités présents à l'AG :

- Arielle LEICHER, présidente
- Marie-Amélie BARONET, secrétaire
- Laëtitia PORTET, trésorière
- Béatrice LAPORTE, secrétaire adjoint
- Cyndi HAMAÏ
- Hervé JEUNE
- Fabienne LANGHINRICHS
- Marie SERRIERE
- Alix CHUDARY
- Elodie BODIN
- Denise VERDIÉ
- Thierry LORENZO DA COSTA
- docteur DESMORIEUX, cabinet vétérinaire de la Salvetat Saint-Gilles.

Membres excusés ayant fourni une procuration :

- Marie FILLIQUET
- Émilie DECLUME
- Cynthia SOUBRIER
- Lydie BAUMAN
- Soaâd FARHAT-BEN HAMMOU
- Émilie MARIN
- Ghislaine LEMOYNE
- Emmanuelle MASSON
- Christine PAU

Le quorum était atteint à l'ouverture de l'AG, à 10 h. Le bureau a présenté le Bilan Moral et le Bilan Financier de l'année 2021.

➤ Bilan Moral 2021 :

Les résultats parlent d'eux-mêmes : ce fut une année difficile et éprouvante avec de grosses colonies à gérer. Tous les membres ont réalisé un énorme travail sans oublier les cabinets vétérinaires qui ont su nous dégager des créneaux pour une excellente prise en charge. Encore une fois, un grand Merci à tous.

Les personnes présentes reconnaissent le travail effectué et approuvent à l'unanimité le Bilan Moral.

➤ Bilan Financier 2021 :

Il est présenté par Laëtitia en détail, poste par poste. Il est précisé que dans les autres frais, on retrouve les achats de médicaments, les vermifuges et antiparasites remis aux familles d'accueil, les antibiotiques, les frais d'identification et de test ainsi que l'alimentation Royal Canin même si de nombreuses familles d'accueil ont fait des dons en échange.

La trésorerie a été suivie de très près toute l'année et permet de laisser à l'équipe suivante un matelas confortable de 6800 € pour démarrer l'année 2022. Laëtitia a aussi proposé un bilan prévisionnel qui servira au bureau 2022.

Dans l'ensemble, les gens ont été coopératifs, ils ont fait des dons pour couvrir les chantiers et certains ont donné la main pour armer les nasses prêtées et déposer les animaux directement chez les vétérinaires, permettant à l'équipe de continuer sur d'autres chantiers.

Le docteur DESMORIEUX met l'accent sur la stérilisation comprise dans le contrat d'adoption et signale que beaucoup d'associations ne la prennent pas en charge, permettant d'avoir une trésorerie plus importante.

Il est rappelé que l'adoption n'est pas l'activité initiale de l'association, la stérilisation oui. L'affectation de la stérilisation incluse dans le contrat permet de contrôler les stérilisations, les adoptants ayant le sentiment de l'avoir payée. Nous sommes fidèles à l'action principale de l'association.

Le bureau signale que les vétérinaires ont des tarifs différents sur les prestations réalisées, il faudra peut-être proposer une grille et travailler sur l'homogénéisation des tarifs 2022.

Les personnes présentes approuvent à l'unanimité le Bilan Financier.

➤ Points divers abordés :

- Pour l'avenir il est important de demander des dons et des participations financières.
- Il faut impérativement établir un contrat de FA pour chaque chat placé.
- Il faut envisager une collecte en banque alimentaire ou en points de collecte dans les grandes surfaces afin de donner des denrées sur les points de nourrissage.
- Il est important de recruter des nouveaux bénévoles pour agrandir l'association et permettre à chacun de prendre un temps de repos.
- Et enfin, il faut argumenter pour convaincre les mairies de signer la convention 30 millions d'amis pour permettre une meilleure prise en charge des animaux sur leurs territoires.

Ex : une mairie qui alloue à l'association 350 € actuellement, peut avec la convention verser 350 € et obtenir un budget de 700 € (350 € mairie + 350 € de 30 millions d'amis) soit 10 chats stérilisés à hauteur de 70 € en moyenne avec une identification 30 millions d'amis. La convention 30 millions d'amis a en plus l'avantage pour l'association de ne plus être soumise à la commune qui vous subventionne pour une somme modique et qui envoie tous ses concitoyens puisqu'elle vous a payé.

Hervé précise que le chat bénéficie en sus des mêmes droits que ceux d'un chat domestique.

Les subventions engendrent un lien insidieux : vous n'êtes pas obligés de faire tous les chantiers qui débordent du montant de la subvention mais vous vous sentez redevables puisque vous êtes subventionnés.

Arielle a réparé un mail pour présenter cette convention aux différentes mairies, cependant, il est important de privilégier le relationnel avec les maires et cela peut être pris en charge par les retraités en journée (proposition de Denise).

Thierry LORENZO DA COSTA met en avant le besoin dont il a fait part à l'association pour des chats du Castéra atteint de Coryza. Ces chats n'ont pas été pris en charge par l'association et il ne le comprend pas. Il est alors rappelé que l'association couvre un territoire et son objet principal reste la stérilisation des chats, pas les soins. De plus, quand on a pu donner un coup de main, on l'a fait. Mais là, les circonstances ne nous l'ont pas permis.

Thierry remercie toutefois l'équipe pour tout ce qu'elle a entrepris sur l'année.

Fabienne signale qu'il faut avant tout privilégier le CASTERA, commune d'origine de l'association. Le bureau actuel n'est pas en accord avec cette vision. L'association couvre un territoire et son objet reste la stérilisation des chats sur le territoire.

Le bureau annonce sa démission du conseil d'administration, chaque membre s'étant donné à fond, jusqu'à un seuil de saturation et ayant besoin d'analyser ses limites. Il est demandé aux personnes présentes si celles-ci souhaitent prendre le relais. À savoir que pour continuer il faut au minima deux personnes : 1 président(e) et 1 trésorier(e). Arielle précise que s'il n'y a pas de repreneur, l'association sera dissoute car elle ne peut être mise en sommeil, cela n'étant pas précisé dans les statuts.

Nous relevons la proposition de 4 membres :

- Hervé JEUNE
- Cyndi HAMAÏ
- Thierry LORENZO DA COSTA
- Denise VERDIER.

Le vote sur chaque membre est proposé aux personnes présentes. À l'unanimité, ces quatre personnes sont élues au conseil d'administration de l'association pour 2022.

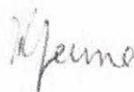
Le bureau adresse tous ces remerciements au nouveau conseil d'administration pour la reprise et remercie l'assemblée pour sa présence.

Fin de la séance à midi.

Les membres du CA se sont ensuite consultés pour déterminer les postes du bureau, les candidats, et procéder aux votes. Voici la composition du nouveau bureau, suite à un vote à l'unanimité :

- Président : Hervé JEUNE
- Trésorière : Denise VERDIÉ
- Secrétaire : Cindy HAMAÏ
- Secrétaire-Adjoint : Thierry LORENZO DA COSTA

Hervé JEUNE
Président de l'association



Cindy HAMAÏ
Secrétaire de l'association

